

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°7 (arrêté de promulgation du 29 juillet 1933)...

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 juillet 1933

Numéro JO
n° 440 du 31/07/1933

Date du numéro
31 juillet 1933

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1° » octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 30 juin 1933 portant publication et mise en application provisoire d'un échange de lettres portant addition et modification à l'accord commercial franco-allemand du 17 août 1927, inséré au Journal officiel de la République française des 3 et 4 juillet 1933

Vu la circulaire du Ministre des colonies n° 810 du 11 juillet 1933;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°, — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 30 juin 1933 susvisé portant publication et mise en application provisoire d'un échange de lettres portant addition et modification à l'accord commercial franco-allemand du 17 août 1927 Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie

chapon-baissac